

Monsieur le président,
chers collègues,

La 3^{ème} commission a pris connaissance des grandes orientations proposées aux élus dans les secteurs qui la concernent directement.

Tout d'abord, je souhaite en mon nom et ceux des élus de la commission, remercier le travail des services qui nous ont permis, dans de très bonnes conditions, de débattre des questions importantes posées notamment dans le cadre du transfert des personnels TOS.

Je tiens également à saluer la qualité du travail réalisé en amont qui a permis aux 2 et 3^{ème} commission de définir assez précisément les contours du futur quotient familial pour la restauration scolaire qui fera l'objet d'un débat lors d'une prochaine séance.

Parmi les domaines de compétences de la 3^{ème} commission, je voudrais revenir en quelques mots sur la politique culturelle départementale qui semble faire l'objet d'un intérêt tout particulier depuis quelques temps.

Intérêt, bien légitime, suscité par l'inauguration des nouveaux locaux de Banlieues Bleues à Pantin, et par le lancement d'une nouvelle campagne de mobilisation départementale intitulée *Agir pour la culture en Seine Saint-Denis*.

Permettez moi tout d'abord de revenir sur Banlieues Bleues puisque par deux fois ces derniers jours, nous avons été conviés dans leurs locaux.

Soyons clairs, il n'est pas question de remettre en cause le travail effectué dans le cadre de ce festival, qui a su concilier l'exigence artistique et en faire une référence nationale voire même internationale, avec la volonté de diversifier, à la fois l'offre musicale et les publics concernés autour -d'une esthétique commune - pour reprendre les propres termes du directeur de Banlieues Bleues.

En commission, nous avons auditionné toute l'équipe avec laquelle nous avons partagé un moment enrichissant, notamment à travers le visionnage d'un film réalisé par un documentariste indépendant.

nous avons vu là un exemple réussi de politique d'action culturelle publique.

Mais ceci posé, les interrogations émises par notre groupe sont pertinentes.

Malgré les évolutions en cours, le ticket d'entrée pour les villes reste trop souvent dissuasif, surtout si elles souhaitent bénéficier des actions musicales qui constituent le supplément d'âme du festival.

Ensuite, le glissement de la vocation initiale d'un festival itinérant, vers la création d'un lieu institutionnel permanent dédié au Jazz, s'est opéré sans que ce choix ait été suffisamment explicité et débattu.

C'est ce que nous regrettons, c'est cela que nous voulons changer.

Ce qui explique en grande partie que le montant de l'investissement pour la transformation de l'usine LEFAUX apparaisse, dans le contexte actuel, comme excessif.

J'en viens au besoin de lisibilité et de cohérence de nos politiques.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire en séance et à plusieurs reprises en commission : nous avons besoin de davantage d'éléments d'appréciation du travail réalisé par les structures associatives liées au Conseil général.

De même, nous insistons à nouveau sur la nécessité d'intégrer systématiquement des éléments d'évaluation des dispositifs mis en œuvre et des aides octroyées.

La question n'est pas de donner moins ou plus.

La question est de faire des arbitrages pertinents et utiles à nos concitoyens.

Là aussi cela va sans dire, mais il est préférable de l'affirmer clairement : une politique culturelle publique est plus qu'utile, elle est indispensable.

Indispensable pour développer l'esprit critique, la découverte, et la volonté d'émancipation.

Indispensable pour promouvoir la création originale et offrir des alternatives aux produits commerciaux,

Indispensable pour multiplier les possibilités de rencontres de nos concitoyens avec l'art et valoriser leurs expressions artistiques.

Mais dans ce cadre, les politiques publiques doivent être clairement définies pour être clairement soutenues et susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Je l'ai dit, nous défendons la liberté de création, mais en revanche dans la gestion, on ne peut pas exclusivement se retrancher derrière le choix de l'artiste pour justifier des arbitrages que - d'une manière ou d'une autre - la majorité départementale est appelée à défendre devant la population dans le cadre normal de la démocratie.

Il y a une question de méthode.

Par ailleurs, je parlais à l'instant de la campagne « Agir ensemble pour la culture en Seine Saint-Denis » lancée depuis les locaux de Banlieues Bleues.

La profession de foi présentée à cette occasion aurait pu être une utile base de travail, mais là-aussi, une fois encore, nous n'avons pas été associés à son élaboration.

Reconnaissez que pour obtenir un soutien pluraliste, il aurait été préférable d'élaborer conjointement ce texte y compris avec les élus à la Culture de toutes les villes.

En l'état, ce texte reste un plaidoyer inconditionnel de la politique départementale et il lui manque au moins quelques nuances pour que nous puissions nous y retrouver.

En revanche, par exemple dans le cadre de la 3^{ème} commission, il pourrait être opportun d'engager une véritable discussion sur les objectifs et le projet de territoire de l'action culturelle départementale.

Avec l'accord de Claire PESSIN-GARRIC, ce pourrait par exemple se traduire par une audition des élus et des responsables des affaires culturelles des villes du département.

Il nous semble par exemple nécessaire de contribuer à meilleure irrigation des financements départementaux dans l'ensemble du département, et de mettre un terme aux disparités territoriales constatées dans les aides aux projets locaux accordées par le Conseil général.

Monsieur le Président,

Lors de l'inauguration de Banlieues Bleues vous avez bien voulu citer des propos récemment tenus au forum du Blanc Mesnil par Catherine TASCA Sénatrice socialiste des Yvelines et ancienne ministre de la Culture et de la Communication de Lionel Jospin.

Je me permettrais de compléter en revenant sur le sens général de son intervention.

Elle s'est fort logiquement félicitée de la multiplication de l'offre culturelle en France depuis la libération, notamment grâce à l'implication grandissante des collectivités locales.

Mais elle a également souligné qu'il n'y avait pas assez - je cite : « *d'étayage de la curiosité du public* » et que « *la rencontre avait été très partiellement réalisée entre l'offre et le public* ».

C'est notamment avec cette grille de lecture que nous souhaitons continuer à travailler ensemble sur ces questions.

Pour ce qui est de la 3^{ème} commission, nous avons notamment une séance qui s'annonce sur la politique départementale en matière de cinéma et une autre sur la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques.

Je pense que nous aurons l'occasion de revenir assez régulièrement sur un sujet qui je l'espère doit faire l'objet d'un consensus, en tout cas, à gauche.

A l'heure où l'actuel Ministre de la Culture se débat ou plutôt s'enfoncé dans le débat sur les droits d'auteur,

A l'heure où il n'apporte toujours aucune réponse à la question des intermittents du spectacle,

A l'heure où des coupes budgétaires sévères sont opérées dans le budget des directions régionales des affaires culturelles qui gèrent les crédits déconcentrés de l'Etat.

Ce sont au total, environ 50 millions d'euros qui devraient être supprimés du budget national pour la culture dont 10 millions supprimés dans le « programme de transmission des savoirs et démocratisation de la culture ».

Si on ajoute à cela, la quasi absence des fonds politique de la ville, nous avons une idée de l'effort que les collectivités auront à faire pour remédier à cette forme plus discrète de désengagement.

Je vous remercie